

Réforme de la PAC : arrêtons de parler de la transition, faisons là !

Paris, 15/01/2021. Ce matin, le ministre de l'agriculture et le président de Régions de France ouvraient officiellement les discussions sur le futur Plan stratégique national lors d'un Conseil Supérieur d'Orientation et de coordination de l'économie agricole (CSO) dédié. Ce CSO marque le début de 6 mois de négociations sur la déclinaison française de la prochaine PAC. En jeu notamment les conditions d'attribution du budget dédié au schéma environnemental (Ecoscheme). Alors que la Commission européenne affiche dans son Green Deal 2020 un objectif de 25% en 2030 de surfaces agricoles en bio, la France, elle, n'atteindra pas l'objectif fixé par Emmanuel Macron de 15% de surfaces Bio en 2022.

La bio : l'arbitrage impossible de la PAC ?

Les paroles scientifiques se succèdent pour légitimer la bio comme système agricole répondant aux enjeux environnementaux, économiques, sanitaires et sociaux de demain. Les agences de l'eau savent que c'est le seul moyen efficace de protéger la ressource, plus personne ne dit qu'il ne sera pas possible de nourrir le monde avec un système 100% bio¹. Pourtant, la France ne s'engage pas. « *Depuis 10 ans, les gouvernements successifs ont fixé des objectifs sans se doter des moyens nécessaires pour les atteindre. 15% de surfaces bio en 2022 ça nécessitait de doubler le rythme des conversions, au lieu de ça l'Etat n'a eu de cesse de se désengager* » expose Guillaume RIOU, président de la FNAB.

Si la PAC de 2014 était ambitieuse sur le papier, trois années de retard de paiement des aides bio et la suppression progressive du financement de l'aide au maintien ont fragilisé la dynamique. « *Ce qui est difficile en réalité c'est bien l'arbitrage financier entre des mesures et donc entre des modèles agricoles, et pour ça il faut du courage politique* » conclut Guillaume RIOU.

Lors de la précédente PAC la bio a été soutenue à hauteur de seulement 2% du budget global.

On veut la bio pour tous et toutes, l'Etat doit le faire !

Les consommateurs ne s'y trompent pas, le marché bio atteint 12 milliards d'euros avec une croissance à 2 chiffres. « *Tout le monde veut manger Bio* » affirme Loïc MADELINE, secrétaire national FNAB en charge de la PAC, « *Et c'est bien le rôle des fonds publics de rendre ça possible, y compris pour les populations qui ont les budgets les plus contraints. Si le gouvernement n'entend pas l'envie et le besoin, il va continuer à opposer le monde paysan aux citoyen-nes* ».

L'Etat français a le devoir d'orienter la prochaine PAC :

- En rendant souhaitable la transition de chaque agriculteur-riche vers un modèle biologique avec une aide à la conversion de 5 ans financée sur le pilier 2 ;
- En récompensant l'engagement des agriculteur-riche-s bio qui protègent nos ressources collectives avec la création d'une rémunération pour service rendu sur le pilier 1 ;
- En garantissant une alimentation de qualité à l'ensemble de sa population dans un objectif de santé publique et d'égalité.

Contacts presse :

Guillaume RIOU, président de la FNAB : 06 30 09 56 56

Loïc MADELINE, Secrétaire National PAC FNAB : 06 22 30 45 54

¹ Article publié dans la [revue Nature](#) en novembre 2017 et [scénario TYFA](#).